

01ST2022 - Décomposition du prix global et forfaitaire

Désignation	Unité	Quantité	Prix HT
Entretien des pelouses : ce prix rémunère la tonte de la commune sur la base de 13 passages annuels (voir CCTP)	m ²	82 907	
Taille et désherbage des haies : ce prix rémunère la taille 2 fois par an des haies sur 3 faces et le désherbage aux pieds celles-ci 3 fois par an afin de maintenir un aspect esthétique de qualité (voir CCTP)	ml	2 540	
Taille et désherbage des massifs d'arbustes : ce prix rémunère la taille deux fois par an des massifs arbustifs et le désherbage 3 fois dans la saison de pousse afin de maintenir un aspect esthétique de qualité (voir CCTP)	m ²	4 950	
Taille et entretien des massifs de vivaces : ce prix rémunère le désherbage 3 fois dans la saison des massifs de plantes vivaces et une taille en fin des saison ou début du printemps suivant en fonction des espèces végétales (voir CCTP)	m ²	2 210	
Taille des sujets isolés en colonne, un soin particulier devra être apporté à cette taille qui devra impérativement être réalisée fin août avant le forum des sports	unité	57	
Prairie à faucher 3 fois par an	m ²	2245	
Désherbage des trottoirs par méthode alternative proposée par l'entreprise sur la base de 1 passage annuel (les autres passages éventuels seront déclenchés dans le cadre du marché à bons de commande)	ml	20 000	
Chemins ruraux : ce prix rémunère la tonte et le débroussaillage des chemins ruraux ainsi que le ru de coupvray sur 180 ml et ce, pour 4 passages par an (voir CCTP)	ml	3 200	

Total HT	- €
TVA	- €
Total TTC	- €

**Les quantités sont données à titre indicatif, les entreprises doivent en vérifier le bien-fondé
avant de remettre leur offre**